



CARNEAU CLUB FRANÇAIS

REGLEMENT DU

CHAMPIONNAT (Inter-)REGIONAL

Mises à jour 2019: articles 2 et 3 et 4 et 5 et 6

GM 02/2019

Article 1. Les conditions d'inscription et les droits d'engagement sont ceux de l'organisation générale de l'exposition où se déroule le CHAMPIONNAT REGIONAL.

Article 2. Chaque région pourvue d'un délégué a la possibilité d'organiser un CHAMPIONNAT REGIONAL (minimum 5 éleveurs et 50 pigeons Carneau). Le Carneau Club récompense le Titre d'Elevage.

Article 3. La compétition est ouverte à tous les éleveurs, qu'ils soient membres ou non du CCF, mais les récompenses offertes par le club ou par les délégués de régions ne seront décernées qu'aux membres du CCF à jour de leur cotisation.

Les récompenses offertes par les organisateurs de l'exposition seront attribuées aux Carneaux et Huppé Picards qui le méritent, qu'ils appartiennent à un membre du CCF ou non.

Article 4. L'âge des sujets est 2 ans pour les sujets unicolores jaunes ou rouges et 3 ans pour les sujets unicolores blancs ou sujets à marques blanches (croupions et épauettes) ou Huppé Picards.

Article 5. Règlement de chaque compétition

a) **L'attribution du titre d'élevage :**

CARNEAU et HUPPE PICARD : Il sera établi un classement général sur les 5 meilleures cages des deux races confondues qui comptera pour le titre d'élevage (tous les numéros de bagues des pigeons ayant obtenu 95, 96 ou 97 points seront contrôlés).

b) Le barème suivant sera appliqué en fonction des points obtenus :

**97 = 7 points, 96 = 6 points, 95 = 5 points, 94 = 4 points, 93 = 3 points,
92 = 2 points, 91 = 1 point, passable ou disqualifié 90 = 0 point.
1 point supplémentaire sera ajouté au CHAMPION.**

Ces nombres seront doublés pour les volières (3M+3F) puisque comptant pour 2 cages

c) **L'attribution des titres CHAMPIONS REGIONAUX :**

- 1- le meilleur sujet blanc
- 2- le meilleur sujet jaune
- 3- le meilleur sujet rouge
- 4- le meilleur sujet croupion ou épauettes ou croupion et épauettes Jaune ou Rouge
- 5- le meilleur Huppé Picard jaune ou rouge avec ou sans croupion

Liberté sera laissée au juge d'apprécier si la qualité des sujets justifie l'attribution de ces titres, chaque classe devra comporter un minimum de 10 sujets. Possibilité au délégué de réunir 2 variétés afin d'obtenir ce nombre, et de décider si le nombre le permet de récompenser mâle et femelle dans la même variété.

En cas d'égalité entre 2 ou 3 éleveurs pour l'attribution du titre d'élevage, le vainqueur sera celui qui aura la meilleure moyenne sur toutes les cages présentées dans ce championnat régional.

Article 6. Les récompenses du championnat régional

UN pour le titre d'élevage
CINQ pour les champions désignés ci-dessus

Il appartiendra au délégué régional de négocier l'attribution des coupes ou de préférence objets d'arts par la société organisatrice pour récompenser les champions par variété (soit 5 récompenses). Sauf cas particulier à voir avec le trésorier ou le président, le CCF récompense uniquement le titre d'élevage (actuellement une assiette).

Article 7. *"Le règlement décrit ci-dessus pourra être adapté en accord entre l'organisateur et le(s) délégué(s) régional (naux) en fonction des quantités d'inscriptions ou pour des raisons justifiées".*